

REVUE DE PRESSE

26 juin 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

LE DEVOIR

La francisation « mal gérée » par la CAQ, selon le PLQ

Isabelle Porter à Québec

Le gouvernement n'a qu'à s'en prendre à lui-même pour le manque de fonds alloués à la francisation, selon le Parti libéral, qui presse Québec de répondre aux signaux d'alarme lancés dans les centres de services scolaires (CSS).

La « mauvaise gestion de la francisation » par la Coalition avenir Québec (CAQ) « pénalise les immigrants et nuit considérablement à notre économie », ont dénoncé mardi les porte-parole du Parti libéral du Québec (PLQ) en matière de francisation et de langue, André A. Morin et Madwa-Nika Cadet.

« L'apprentissage du français doit être une réelle priorité au-delà des belles paroles du gouvernement caquiste », ont déclaré les deux élus, par écrit.

Les députés de l'Acadie et de Bourassa-Sauvé réagissaient aux révélations du Devoir sur le manque à gagner dans le financement consenti par le gouvernement aux CSS qui donnent des cours de francisation.

Le changement de la méthode de calcul des subventions fait en sorte que certains centres s'apprêtent à freiner l'accès à de nouveaux étudiants à la rentrée cet automne.

Le cabinet du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a rétorqué que cela découlait de « la pression exercée sur

nos services publics et communautaires par l'immigration temporaire » qui est « insoutenable ». De 2019 à 2024, le budget de la francisation dans les centres de services scolaires (CSS) est passé de 69 à 104 millions de dollars.

« Les demandeurs d'asile ne sont évidemment pas à blâmer, c'est un problème créé par le fédéral », a aussi mentionné l'équipe du ministre Drainville.

Dans un document obtenu par Le Devoir, le ministère de l'Éducation (MEQ) explique que la subvention est moins importante que prévu parce que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne lui a pas transféré suffisamment de fonds cette année pour compenser la hausse des demandes.

Les deux ministères « poursuivent » leurs discussions « afin de solutionner cet enjeu de hausse de la clientèle en francisation », a indiqué par la suite au Devoir le ministère de l'Éducation.

Le PLQ presse le gouvernement de faire en sorte que ces échanges aboutissent. « Le MEQ et le MIFI doivent s'entendre sur le transfert des sommes et ainsi prioriser cet enjeu plutôt que de chercher des boucs émissaires », a-t-il fait valoir mardi.

Actualités

La CSQ invite à une «grande réflexion» syndicale à Québec

Par Gabrielle Pichette, Le Soleil

Après le tourbillon, la réflexion. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) profitera de son congrès pour inviter ses membres à une grande réflexion pour «rétablir la confiance» du public envers les institutions.

À l'aube de son 44e congrès, qui se tiendra à Québec jusqu'à vendredi, la CSQ dénote une perte de confiance généralisée. «Les syndicats sont une institution eux aussi, ça ne serait pas correct de ne pas se regarder nous-même alors on s'inclut là-dedans», a lancé le président de la CSQ, Éric Gingras, lors d'un point de presse mardi.

Dès mercredi, l'organisation syndicale attend un nombre record de participants avec plus de 1000 délégués et 200 invités nationaux et internationaux. La CSQ souhaite débattre sur différents sujets tels que l'éducation et l'intelligence artificielle lors de l'événement, qui se tiendra au Centre de congrès de Québec. Sur les 225 000 membres que représente l'organisation, plus de la moitié travaille dans le secteur de l'éducation.

Pour Éric Gingras, un équilibre entre les revendications et les propositions est nécessaire pour avoir «un secteur public fort».

«Tout ne passe pas par la négociation de conventions collectives, ça passe aussi par une grande réflexion», insiste-t-il. Grande réflexion qui doit se faire «proche des membres, pour les membres», poursuit M. Gingras.

Des ententes qui suscitent les débats

Certaines ententes dans les derniers mois serviront d'exemples durant les échanges des prochains jours.

Le 14 juin, les employés des bibliothèques de Québec ont mis fin à la grève en approuvant la quatrième offre de leur employeur, l'Institut canadien de Québec (ICQ). Les 106 jours de grève et les nombreuses négociations

«ont donné un certain dynamisme au mouvement syndical en général», selon le président de la CSQ.

Selon lui, les syndiqués sont sortis des négociations insatisfaits, mais avec l'objectif de faire bouger les choses. «Les gens n'ont pas eu tout ce qu'ils voulaient, ils veulent donc continuer ailleurs que dans la négociation. Les gens se disent qu'ils peuvent changer quelque chose», poursuit le président de la CSQ.

À la suite des propos de Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) sur l'intégration en classe régulière des enfants en difficulté d'apprentissage, le président de la CSQ demande au gouvernement à voir les enjeux d'éducation dans leur ensemble et non «à la pièce, à la journée, en fonction des dernières nouvelles».

«L'intégration des jeunes en difficulté a du très bon, quand les ressources suivent, quand les budgets suivent et quand c'est basé sur une réflexion», a lancé Éric Gingras. Selon lui, les décisions ne doivent pas se prendre «parce qu'on a des problèmes de pénurie ou de locaux».

Réglementer l'IA

L'intelligence artificielle sera également de la partie avec une discussion sur les façons d'encadrer la nouvelle technologie.

«Au Québec, ça serait le fun qu'on ne soit pas à la traîne», s'est désolé M. Gingras. Il souhaite aborder l'utilisation de l'intelligence artificielle au travail et en milieu pédagogique. Une loi pour encadrer son utilisation au travail serait la solution pour le président de la CSQ.

ICI  RADIO-CANADA

Le congrès de la CSQ comme point de départ d'une réflexion sur l'éducation

LOUIS GAGNÉ

Le 44e congrès de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui s'ouvre mercredi dans la capitale, servira de point de départ à une vaste réflexion sur l'éducation. Utilisation de l'intelligence artificielle, violence dans les classes, intégration des élèves en difficulté d'apprentissage ; tout y passera.

Sur les 225 000 membres que représente la CSQ, environ 125 000 travaillent dans le secteur de l'éducation, de la petite enfance à l'université. Le président de la centrale, Éric Gingras, veut entendre ce que ses membres ont à proposer pour améliorer la performance du réseau.

Tout ne passe pas par la négociation de conventions collectives, ça passe aussi par une grande réflexion sur l'éducation, a-t-il fait valoir en point de presse.

1000 délégués

Les discussions qui se tiendront de mercredi à vendredi au Centre des congrès de Québec permettront entre autres aux 1000 délégués y participant de jeter les bases d'une stratégie globale en matière d'éducation.

Éric Gingras a reproché au gouvernement de gérer le réseau de l'éducation à la pièce, sans vision d'ensemble. Il a cité en exemple le récent projet de réforme de l'enseignement du français du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

Il n'y a pas de nombre d'heures obligatoire prescrit en français. C'est particulier parce que du même coup, il veut mettre des projets particuliers dans toutes les écoles. On fait ça comment, alors? C'est ça, le problème, présentement. On y va avec des petites solutions, des

petites idées, mais indépendantes, prises en silo, a déploré le président de la CSQ.

Il faut arrêter, au Québec, de gérer à la pièce, à la journée, en fonction de l'état des lieux ou de la dernière nouvelle.

- Éric Gingras, président de la CSQ

L'éducation ne sera pas le seul sujet de discussion du congrès de la CSQ, dont le thème central sera la perte de confiance envers les institutions, qui gagnerait du terrain au Québec comme ailleurs dans le monde, en particulier depuis la pandémie.

Freiner le cynisme

Il faut freiner le cynisme ambiant et rebâtir cette confiance [dans les institutions] pour poursuivre le développement d'une société plus démocratique, plus juste et plus équitable, a appelé la CSQ dans un communiqué.

Les travaux des délégués réunis en congrès s'articuleront autour de cinq axes, soit le renforcement du sentiment de sécurité, l'amélioration de la représentativité et du dialogue social, l'encadrement de l'intelligence artificielle, le soutien à l'éducation et l'amélioration de la cohésion interne.

Avec la collaboration de Camille Carpentier

Les élèves du CSSRS devront choisir entre le transport scolaire ou le service de garde

Article de Marie-Hélène Rousseau

À compter de la rentrée scolaire 2025-2026, les élèves qui fréquentent une école primaire ou secondaire du Centre de Services scolaire de la Région-de-Sherbrooke devront obligatoirement s'inscrire pour obtenir une place dans un autobus scolaire. Et il ne sera plus possible d'avoir accès à la fois au transport scolaire et service de garde pour un même bloc.

C'est au moment de l'inscription de l'élève à l'école que le parent devra choisir entre un laissez-passer pour le transport scolaire ou une place au service de garde. Le choix pourra être différent entre le bloc du matin (cinq matins) et le bloc de l'après-midi (cinq après-midis). Or, un enfant pourrait par exemple prendre l'autobus les matins et fréquenter le service de garde en fin de journée, ou vice-versa.

Ce qui arrivait, c'est qu'il y avait beaucoup de places fantôme. On avait souvent des parents qui nous disaient, je ne comprends pas pourquoi je ne peux pas avoir une place disponible pour mon enfant, je vois les autobus qui passent devant chez nous, il y a de la place, explique le directeur général du CSSRS, Sylvain Racette.

C'est que les élèves étaient d'emblée inscrits au transport scolaire, mais plusieurs prenaient le service de garde. On s'est dit, on va faire le contraire, précise-t-il.

Sylvain Racette affirme qu'une modulation sera possible d'une semaine à l'autre pour les élèves ayant des parents séparés en garde-partagée.

Règle générale, ce sera bien accueilli. Le comité de parents était très content de cette politique-là. Est-ce qu'il y a certains parents qui diront qu'ils préféreraient avant? Ça se peut, mais on y est allé pour le plus grand nombre et pour ce qui fait le plus de sens, poursuit-il.

Une fois toutes les demandes des élèves ayant droit au transport scolaire traitées, les places restantes dans les parcours seront attribuées selon un nouvel ordre de priorités.

Par conséquent, les élèves en garde-partagée seront à l'avenir priorités s'ils souhaitent une place dans un autobus à une deuxième adresse. Avant dans la liste de priorités, ils ne tombaient pas très haut. Là, ils seront les premiers, affirme M. Racette, qui soutient que cette demande avait été à de maintes reprises formulées par des parents.

Par ailleurs, pour des enjeux de sécurité, les élèves de quatre ans n'auront plus accès au transport scolaire, même s'ils ont des frères et sœurs plus âgés qui peuvent les accompagner à bord de l'autobus. Toutefois, pour ceux pour qui c'est déjà accordé, on ne reviendra pas en arrière, précise le directeur général.

Ces modifications aux règles encadrant le transport scolaire font partie de la nouvelle politique relative à l'organisation scolaire, adoptée mardi, lors de la dernière assemblée du conseil d'administration du CSSRS pour l'année 2023-2024. Quant au budget de l'organisation, son adoption a été repoussée à la fin du mois d'août.

Josée Scalabrini quitte un réseau de l'éducation « en grande souffrance »

Article de Stéphane Bordeleau

Après 11 années à la présidence de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Josée Scalabrini quitte un système d'éducation selon elle « en grande souffrance », miné par les compressions budgétaires et une société qui demande à l'école de régler tous ses problèmes.

Mme Scalabrini a annoncé récemment son départ au terme d'une longue et difficile négociation avec le gouvernement Legault sur le renouvellement des contrats de travail des 95 000 enseignants que représente son syndicat.

Celle qui a passé de nombreuses années dans des classes dresse un bilan inquiétant du système d'éducation québécois.

On a un système d'éducation en grande, grande, grande souffrance. On a vécu énormément de coupures dans les 25 dernières années et chaque fois qu'il y avait un problème dans la société, on demandait à l'école de venir pallier, a déclaré d'entrée de jeu Josée Scalabrini lundi à l'émission *Tout un matin*, sur les ondes d'ICI Première.

On avait un solage qui était très fragile et on a continué à ajouter des étages à la maison, explique la syndicaliste, qui croit que l'école s'éloigne de plus en plus de sa mission fondamentale, soit d'instruire les enfants.

En plus d'enseigner les matières scolaires, ce pour quoi ils sont formés, les enseignants doivent aujourd'hui consacrer une partie de plus en plus grande de leur temps à faire de la discipline, à gérer des cas problématiques de comportement ou parfois de savoir-vivre élémentaire.

C'est rendu maintenant – les parents n'ont pas le choix, c'est notre société qui est rendue comme ça – qu'on dépose des enfants à l'école quand il est quasiment 6 h 30 le matin puis on vient les chercher à 18 h le soir... La seule chose qu'on ne fait pas, présentement, c'est de donner les bains, puis de mettre les pyjamas, expliquait lundi Josée Scalabrini à La Presse canadienne.

Ça commence à la maison

On a actuellement dans la société un important problème de violence et d'incivilité. On aura beau donner ces cours

sur la violence et l'incivilité, le premier geste d'éducation par rapport à un comportement social, ça commence à la maison, rappelle-t-elle.

Mais une prise de conscience s'est amorcée dans la population, constate la présidente de la FSE-CSQ.

Il y a beaucoup de gens qui l'ont réalisé, des parents, des citoyens, lors de la pandémie. Avec ce que les gens ont dû vivre à la maison, en rattrapage par la suite, [...] on sent que la population est consciente qu'il faut que des choses changent en éducation.

Les élèves réguliers, les grands perdants

L'autre éléphant dans la pièce est, selon Mme Scalabrini, l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation dans les classes régulières. Un enjeu qu'elle décrit comme notre grand malaise des dernières années.

Socialement, on a voulu intégrer les élèves en difficulté [dans des classes régulières] et c'était correct. Mais on avait promis qu'il y aurait du soutien pour ces élèves-là, qu'il y aurait un accompagnement, mais ça n'a pas été le cas, déplore-t-elle.

Selon Mme Scalabrini, les plus grands perdants dans ce système ne sont pas tant les enfants en difficulté que les élèves réguliers qui ne reçoivent pas toute l'attention nécessaire de leur enseignant – souvent trop occupé à gérer seul les cas problématiques dans sa classe.

On a tiré beaucoup d'élèves vers le bas plutôt que de tirer les élèves vers le haut. Mais si on fait mieux connaître ces réalités-là, je pense qu'on peut revenir à un équilibre et penser à tous les élèves, croit la syndicaliste.

Instabilité et exode des enseignants

Ces problèmes, notamment, ont contribué à un désintéressement des nouveaux candidats pour l'enseignement et à un exode des professeurs d'expérience qui ont été nombreux à quitter les écoles plus tôt que prévu dans leur carrière.

On parlait souvent, il y a quelques années, du 20 % de jeunes enseignants qui quittent les cinq premières années. Mais moi je peux vous dire que ça sort à pleines

portes maintenant. Des enseignants qui ont 20 ans, 25 ans, qui ont 30 ans d'enseignement et qui avaient encore de belles années à donner, se désolent Josée Scalabrini.

Rappelons qu'en août 2023, quelques semaines avant la rentrée, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, devait composer avec un manque à gagner de 8558 enseignants dans le réseau d'éducation public.

Le ministre a répondu en instaurant des changements administratifs et des formations écourtées pour les nouveaux enseignants. Plusieurs centaines d'enseignants non légalement qualifiés ont aussi hérité de classes en raison de la pénurie de main-d'œuvre.

Sept ministres

Outre les conditions parfois complexes d'exercice de leur métier dans les classes, les enseignants doivent aussi composer, selon Mme Scalabrini, avec une instabilité d'emploi endémique dans le réseau qu'elle attribue en partie à la structure du réseau et à la politisation de l'éducation, un sujet vedette en campagne électorale.

Pendant les onze années qu'elle a passées à la tête de son syndicat, Josée Scalabrini a dû composer avec pas moins de sept ministres de l'Éducation. Soit un nouveau

ministre à chaque 18 mois, en moyenne. Chacun arrivant avec ses priorités, ses solutions ou sa réforme.

Quand ces gens-là arrivent en poste, ils se rendent compte qu'ils ne peuvent pas avoir une vision à long terme parce qu'ils ne travaillent que sur des promesses électorales, sur leur vision personnelle plutôt qu'une vision large de ce que devrait être l'éducation, déplore-t-elle.

Pour illustrer le tout, Mme Scalabrini donne en exemple les évaluations qui doivent servir aux enseignants et aux parents à faire le point sur la progression des élèves et aux ajustements à apporter pour favoriser leur réussite.

Maintenant, l'évaluation est au service du gouvernement. On veut faire des statistiques, on veut se classer mondialement, on veut tenir des grands livres. [...] À qui doit servir l'évaluation? [...] Aux parents ou au gouvernement?

Pour la suite des choses, Josée Scalabrini compte en premier lieu prendre de longues vacances qu'elle n'a pas eues depuis longtemps et se refaire une santé.

Plus tard on verra, on n'est pas à prendre des décisions à long terme, on est dans le très court terme présentement.



Le ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville (Photo d'archives)

Estrie et régions

Un budget 2024-2025 déficitaire pour le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Par Lilia Gaulin, La Tribune

Le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) a adopté mardi soir un budget déficitaire d'un peu plus d'un million de dollars pour l'année 2024-2025, mais qui est au final équilibré grâce à des surplus.

Concrètement, le déficit s'élève à 1 053 476 \$ en vue de la prochaine année scolaire. Ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé qui est fixée à 15 % du surplus accumulé au 30 juin 2023. Cette limite se chiffrait à 1 554 485 \$ pour l'année 2024-2025.

«On ne veut pas se créer des dépenses récurrentes, car quand on n'aura plus de surplus, ça va se traduire en coupure. [...] On se garde une petite marge de manœuvre dans l'appropriation des surplus. S'il arrive des dépenses qu'on n'avait pas attendues, on demeure dans le déficit qu'on peut faire», explique le directeur général du CSSHC, Martial Gaudreau.

Le surplus accumulé du CSSHC est d'environ dix millions de dollars, note-t-il.

Les dépenses en vue de la prochaine année sont estimées à environ 147 745 271 \$ tandis que les revenus grimpent à 146 691 795 \$.

Des investissements pour bonifier les services

Martial Gaudreau mentionne que le déficit s'explique principalement par des investissements plus importants pour soutenir les élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la bonification des mesures pour faciliter l'insertion professionnelle et la rétention du personnel, des investissements pour combler le sous-financement de l'entretien des écoles et des investissements liés à la surveillance des élèves sur l'heure du midi.

Le gouvernement prévoit que l'indexation maximale annuelle pour les frais de surveillance est de 3 % jusqu'en décembre 2026. «On sait qu'avec [les nouvelles] conventions collectives, les gens auront plus de 3 % d'augmentation de salaire pour la première année. Il y a un écart», explique-t-il.

Par le fait même, un déficit de 293 603 \$ s'est créé. Ce dernier sera absorbé grâce aux surplus.

Le budget 2024-2025 du CSSHC prévoit que le produit de la taxe scolaire s'élèvera à un peu plus de cinq millions de dollars. À la mi-juin, le gouvernement a annoncé que le taux de la taxe scolaire passera de 0,09730 \$ à 0,09152 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation pour la prochaine année scolaire. L'objectif était de limiter la hausse de la taxe scolaire à 3 % en moyenne.

Le budget du CSSHC est basé sur les paramètres de consultation du ministère de l'Éducation, rappelle M. Gaudreau. «Les chiffres pourraient bouger. Si jamais c'est le cas, on va faire un budget révisé à l'automne.»

Le CSSHC est le premier à adopter son budget en prévision de la prochaine année scolaire dans la région. Le Centre de services scolaire des Sommets se positionnera sur le sujet le 2 juillet tandis que le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke a pris la décision de reporter son adoption au mois d'août.

Nouveau pavillon Mitchell-Montcalm: les terrains considérés resteront inconnus du public pour le moment

Par Lilia Gaulin, La Tribune

Ce ne sera pas avant plusieurs mois que les Estriens pourront connaître les terrains qui sont considérés dans le cadre de l'appel d'intérêt lancé par la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour trouver l'emplacement du nouveau pavillon de l'école secondaire Mitchell-Montcalm à Sherbrooke, selon le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS).

Le processus avec la SQI est toujours en cours, assure Patrick Guillemette, directeur général adjoint à l'administration au CSSRS. Lors de la séance du conseil d'administration mardi soir, il a souligné qu'une rencontre avec la Ville de Sherbrooke a eu lieu. «Dans les prochaines semaines, il va avoir un processus d'analyse pour l'ensemble des terrains», soutient-il.

M. Guillemette ne veut pas s'avancer sur les terrains identifiés pour éviter notamment de la spéculation. Soulignons que c'est la Ville de Sherbrooke qui devra acheter le terrain s'il ne lui appartient pas déjà avant de le céder au CSSRS pour la construction de la nouvelle école secondaire.

Le CSSRS évoque également qu'il ne veut pas causer d'inquiétude inutile au sein de la population si certains lots identifiés dans le cadre de l'appel d'intérêt nécessitaient des expropriations. Le conseil des ministres doit aussi accepter le futur terrain avant qu'une annonce soit effectuée, mentionne le CSSRS.

L'appel d'intérêt s'est terminé le 19 juin. Un terrain de 30 000 mètres carrés est recherché dans le secteur

Jacques-Cartier à Sherbrooke pour accueillir ce nouveau pavillon.

Un vaste périmètre a été établi ayant comme limites les autoroutes 10 et 410 à l'ouest, la rivière Magog au sud, la rivière Saint-François à l'est et le boulevard Monseigneur-Fortier au nord.

Soirée de participation citoyenne pour l'école D

Une soirée de participation citoyenne aura lieu le 24 octobre en collaboration avec la Ville de Sherbrooke dans le dossier de la construction de l'école primaire D dans le secteur d'Ascot.

L'état d'avancement du projet sera présenté lors de cette soirée. Les citoyens pourront aussi exprimer à ce moment s'ils perçoivent des enjeux dans ce dossier.

En mai, la Ville de Sherbrooke et le CSSRS ont annoncé qu'elle verra finalement le jour sur le terrain de l'école international Du Phare.

Service de garde ou transport scolaire: les parents devront choisir à Sherbrooke

Par Lilia Gaulin, La Tribune

Dès la rentrée scolaire 2025-2026, les parents d'enfants qui fréquentent une école du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) devront obligatoirement faire un choix entre le transport scolaire et le service de garde pour l'adresse principale de l'enfant. Concrètement, un enfant ne pourra pas être inscrit simultanément au service de garde et au transport scolaire pour un même bloc que ce soit le matin ou le soir.

Cette décision fait partie de la nouvelle Politique relative à l'organisation scolaire qui a été adoptée mardi soir lors de la séance du conseil d'administration.

Avec cette mesure, le CSSRS souhaite entre autres s'assurer que les places dans le transport scolaire soient rentabilisées en libérant celles qui ne sont pas utilisées.

«En ce moment, il y avait beaucoup de places fantômes. Souvent des parents nous disaient "je comprends pas que je ne peux pas avoir une place disponible. Je vois les autobus passer devant chez nous et il y a de la place." Les gens étaient d'emblée inscrits au transport scolaire, mais il y a plusieurs là-dedans qui [allaient] au service de garde», donne en exemple le directeur général du CSSRS, Sylvain Racette.

À compter de la rentrée 2025-2026, le parent devra donc faire un choix entre le transport scolaire ou le service de garde pour le bloc du matin et le bloc du soir. Cette demande sera effective pour un bloc de cinq matins ou de cinq soirs, soit du lundi au vendredi. Ce choix pourrait être modulé une semaine sur deux en cas de garde partagée, indique-t-on.

«Les gens vont pouvoir s'inscrire. Ils vont pouvoir dire s'ils veulent être au transport scolaire ou au service de garde. Ça peut être modulé d'une semaine à l'autre, disons pour un couple séparé.»

— Sylvain Racette, directeur général du CSSRS

Seulement le parent qui habite à l'adresse principale a d'entrée de jeu le droit au transport scolaire. En cas de garde partagée, le deuxième parent, qui n'habite pas à l'adresse principale, peut aussi avoir recours au service de garde s'il en a besoin. Il peut également déposer une demande pour obtenir du transport scolaire. Cette dernière peut être acceptée ou refusée.

M. Racette souligne que les deuxièmes adresses ont aussi été priorisées par le CSSRS en matière de transport scolaire.

Un élève sera donc admissible au service de garde s'il n'a pas de laissez-passer pour le transport scolaire pour le même bloc. Les élèves qui ont des besoins sporadiques ne sont pas admissibles au transport scolaire.

«Le service de transport n'est pas établi dans le but de répondre à des besoins occasionnels, variables ou personnalisés. Un élève qui n'utilise pas sur une base régulière le service du transport pour lequel il s'est vu octroyer un laissez-passer se verra retirer ce service afin de l'offrir à un élève sur la liste d'attente», peut-on lire dans la politique.

M. Racette croit que cette nouvelle mesure sera généralement bien accueillie chez les parents.

Éviter les exceptions

Avec cette mesure, le CSSRS souhaite éviter de gérer les situations exceptionnelles qui peuvent engendrer de la

confusion tant chez les enfants que chez le personnel scolaire. «On veut que les choses soient prévisibles, claires et simples pour tout le monde», soutient M. Racette.

Pour des raisons de sécurité, les enfants, âgés de quatre ans, ne seront pas admissibles au transport scolaire. Ils sont admissibles au service de garde.

Frais de surveillance

En plus de l'adoption de la Politique relative à l'organisation scolaire, qui vise à rendre cohérent et

efficace les différents secteurs du CSSRS qui touchent à l'organisation scolaire, le conseil d'administration s'est aussi penché sur les coûts maximums qui peuvent être chargés aux parents en matière de surveillance des élèves.

Ces derniers seront légèrement à la hausse lors de la prochaine année scolaire. Au primaire, le tarif quotidien passera de 1,70 \$ à 1,75 \$. Au secondaire, le tarif annuel passera de 51,50 \$ à 53 \$.

Il s'agit d'une hausse de 3%.

L'entraide entre générations fleurit à Granby

Par Nicolas T. Parent, La Voix de l'Est

L'âge n'a aucune importance lorsqu'il est question de générosité et de solidarité. Les jeunes d'une école primaire de Granby en font bien la preuve en tissant des liens précieux avec des personnes âgées qui résident dans le quartier.

Cette idée d'un mariage entre les générations provient de Mélanie Phaneuf, une enseignante de l'école des Perséides. La résidente du quartier souhaitait faire la différence dans sa collectivité en impliquant ses jeunes écoliers du troisième cycle.

Son remue-méninge l'a menée vers la Coopérative de solidarité La Passerelle située à deux jets de pierres de l'école primaire. Ses attentes ont été comblées grâce à l'envoi d'un simple courriel. Les responsables et les résidents du bâtiment ont répondu favorablement à sa proposition. La direction, le personnel et les élèves étaient tout aussi emballés par l'initiative.

«Le message reçu par notre conseil d'administration résonnait dans mes cordes! Le bâtiment abrite 47 personnes et la moyenne d'âge y est de 80 ans. L'ouverture en communauté et la solidarité cadrent dans notre mission. Nous avons répondu sans trop savoir la nature des projets mis en place plus tard», raconte Francine Gauthier, une résidente de la coopérative.

Les grands valentins

Les jeunes ont d'abord vêtu leurs habits de petits chérubins. Ensemble, ils ont créé des cartes qu'ils ont remises aux résidents de la coop à l'occasion de la dernière Saint-Valentin. Chaque élève a écrit un message personnalisé sans même connaître l'identité de son destinataire. Le projet répondait par le fait même à la mission pédagogique en français et en arts plastiques.

Un jeune groupe pigé au hasard était chargé de remettre les cartes en personne aux résidents de la coopérative. Mélanie Phaneuf se souvient bien de l'expérience. Les jeunes, fiers de leur coup, avaient les étoiles dans les yeux lors de cette première rencontre avec les aînés.

«Le mariage entre les générations a bien débuté et les émotions étaient palpables. Les jeunes élèves ont posé des questions concernant le quotidien et le passé de leurs

aînés. Un moment marquant pour toutes les personnes impliquées», poursuit Mme Gauthier.

Les résidents qui ne pouvaient être présents au cours de la remise ont reçu leurs cartes à leur porte plus tard en journée. Ils étaient tout aussi touchés par la bonne intention. Les personnes âgées ont même écrit des mots personnalisés remis aux élèves qui ont signé les cartes.

«Le côté humain, c'est extraordinaire! Certains enfants n'ont peut-être pas de grands-parents ou de contacts avec eux. Et vice-versa. Nos résidents vivent dans leur quotidien, mais la famille peut habiter loin. D'autres n'ont pas de petits-enfants. Cette attention, c'est du bon gâteau.»

Les pouces verts

L'élan de solidarité s'est poursuivi à l'extérieur du bâtiment résidentiel entre les mois d'avril et de mai. À la vue de l'impact des cartes, le résident Maryan Colangelo a proposé d'inviter les élèves à l'occasion d'une séance de jardinage et d'aménagement paysager. Le chantier était considérable, mais les jeunes ont relevé le défi.

«Ils nous ont offert les outils et même les hamburgers! Les enfants ont gratté le sol, enlevé les mauvaises herbes, creusé et installé des bordures de platebandes. Le paillis de cèdre et les fleurs sont apparus lors d'une deuxième visite. Les jeunes ont vraiment adoré cet instant de partage», se souvient Mélanie Phaneuf.

L'expérience a été tout aussi riche pour les personnes aînées. Ils partageaient leurs expériences aux jeunes et se découvraient même des traits de caractère insoupçonnés. Certains ont avoué «qu'ils ne pensaient jamais avoir autant de patience» lorsque venait le temps d'expliquer les procédures de jardinage et d'aménagement.

«On peut penser que les jeunes sont excités ou désagréables, mais au contraire, ils ont de très belles

qualités! Ils sont attentionnés, travailleurs et curieux. Je crois que l'activité concrète leur permet d'être plus ouverts face aux générations plus âgées», note Mme Phaneuf.

Les petits chefs

Les aînés ont également visité les élèves en cours d'année, à l'école, notamment lors d'une séance d'initiation à la cuisine. Les petites équipes de travail, formées par un résident, créaient les sandwiches réinventés et les smoothies.

En parallèle, les jeunes élèves ont partagé leurs talents pour l'écriture aux proches, aux parents et aux résidents de la coopérative. Les invités avaient l'occasion de faire connaissance et de créer des liens supplémentaires.

Maintenant, la mission des générations est de maintenir tous ces liens forts. Pour ce faire, les responsables ont couché sur papier des idées d'activités intergénérationnelles en vue de la prochaine année. Il faut avouer que la liste est longue et variée.

«Un rallye, une séance musicale et un projet de lecture. Nous souhaitons toucher plusieurs sphères en considérant que les résidents ont des intérêts différents. Certains aimeraient l'art et d'autres la terre et le jardinage», jugent les dames.

L'initiative n'est pas près de s'éteindre et d'autres groupes scolaires pourraient profiter de l'expérience de leurs bons voisins. Et qui sait? Ce mariage pourrait en inspirer d'autres.



Teachers have less time off than you would think

By Bryan Laprise Special to The Record

Most of the population has misconceptions about teachers and their lifestyles. From their working hours to their two months of vacation, many think that the time they spend working is the time they spend in front of students. As the 2023-2024 school year gets wrapped up, teachers are packing up their classes and starting their vacation. But to what extent are they actually on holiday?

Some teachers take July and August off to themselves, but others find themselves unable to fully set aside their job during those two months. Different educators have different ways of dealing with their worklife balance.

Tracey Comeau, history teacher at

Alexander Galt Regional High School said in an interview on June 25, "I can't take those two months completely off. You're always, always thinking. It never really turns off."

When she first became a teacher, she didn't realise that to evolve into her new job, she would need to take time to reflect and look ahead. Writing notes on her thoughts at the end of June helps her, come August, when she starts lesson planning and assignment creation.

Despite aiming to keep July work-free, she often finds herself pondering different ideas for lessons, assignments and ways to optimise the classroom and marking systems. When she's on vacation and sees different historical landmarks, she thinks back to the subject she teaches and how she could incorporate these real-world experiences to make the content she teaches more relatable to students.

For Mark Learned, who has been teaching physics and math at Galt for more than 20 years, his vacation looks a bit different. Since he often finds himself teaching the same subjects year after year, he can reuse the same material, allowing him to keep his summer mostly job-free. Being a passionate educator, he's "always looking for new things to teach." Like Comeau, while on vacation, he sees different things that will become analogies for his math and physics classes.

He pointed out that even though teachers have the summer off, he works very hard during the school year; weekdays, nights and weekends. "You're never really done, never completely satisfied. I always try to improve."

Even if most teachers might have the summer "off," however they define it, some teachers help students throughout July and August by teaching summer school.

While it's different for every teacher, the common factor is that they're never really done their job, even when they're supposed to be on vacation. They continue to learn, plan and create so they can be the best educators they can for students once the next school year begins.

Comeau added, "I can tweak things and always continually try to make things better for the students because student success is, you know, the number one priority."

As the warm and sunny days continue to come around, these hardworking and dedicated individuals will continue to do the best they can to teach and inspire the next cohort of students.

Hebdo Rive-Nord

Une hausse du compte de taxe scolaire à 3 % en moyenne

Écoles

Le gouvernement agit de nouveau cette année pour limiter l'augmentation du compte de taxe scolaire à 3 % en moyenne. Le ministre des Finances, Eric Girard, et le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, annoncent que le taux de la taxe scolaire passera de 0,09730 \$ à 0,09152 \$ par tranche de 100 dollars d'évaluation et que le manque à gagner sera comblé par une aide financière additionnelle de 150 millions de dollars accordée aux centres de services scolaires.

Ainsi, le compte moyen au Québec, qui est actuellement de 355 \$, augmentera de 10 \$ pour s'établir à 365 \$ en 2024-2025. Sans cette intervention, le compte de taxe moyen aurait subi une hausse de 15 %, soit 54 \$.

Rappelons que le gouvernement verse déjà chaque année aux centres de services scolaires une subvention de l'ordre de 1,8 milliard de dollars afin de réduire le compte de taxe scolaire des Québécois et de maintenir un taux de taxe unique à travers le Québec.

En place depuis juillet 2020, le taux de taxe unique fluctue chaque année selon le coût des besoins locaux de l'ensemble des centres de services scolaires et la variation de l'assiette des valeurs foncières.

La subvention additionnelle de 150 millions de dollars aux centres de services scolaires annoncée portera l'aide gouvernementale pour le financement des besoins locaux à près de 2 milliards de dollars par année.

Journal de Chambly

S'ajuster à la chaleur en santé et en éducation

PAR JEAN-CHRISTOPHE NOËL

Les chaudes températures des derniers jours ont forcé les institutions publiques du territoire à s'ajuster afin d'éviter le pire.

Les températures élevées de la semaine dernière menaçaient d'occasionner de « graves malaises ». La Direction de la santé publique a donc suggéré aux directions d'écoles de mettre en place des mesures pour prévenir les malaises et les coups de chaleur chez les élèves et les membres du personnel.

« Nos équipes ont tout mis en œuvre pour assurer la sécurité de tous et pour suivre les recommandations de la Direction de santé publique », soutient le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP). Par exemple, les rideaux et les stores des classes pouvaient être fermés pour limiter l'exposition au soleil. Les sorties aux jeux d'eau en cette dernière semaine d'école ont été encouragées. « Chaque école met en place des mesures d'atténuation, selon ses particularités, pour s'adapter à la situation », ajoute le CSSP. La marche en montagne a notamment été annulée, alors que certaines écoles ont fait en sorte que les activités sportives se tiennent avant 11 h. « Il faut limiter l'activité physique intense à l'extérieur. Nos équipes en sont bien conscientes », convient le CSSP. Celui-ci souligne que plusieurs de ses écoles sont entièrement ou partiellement climatisées.

» L'employeur a l'obligation de mettre des moyens en place pour prévenir les coups de chaleur. » – Syndicat de Champlain

Un syndicat à l'affut

Le Syndicat de Champlain pour le personnel enseignant et de soutien martèle que si ses membres éprouvent des symptômes ou des malaises liés au travail dans un milieu trop chaud, ils doivent en

informer leur supérieur immédiat rapidement pour que des moyens soient mis en place. En ce sens, les membres doivent remplir une déclaration d'accident et d'incident de travail. « Syndicalement, ces déclarations sont très importantes parce qu'elles nous permettent d'intervenir auprès de l'employeur avec des données solides. Rappelons-le une fois de plus : l'employeur a l'obligation de mettre des moyens en place pour prévenir les coups de chaleur », affirme le Syndicat.

CHSLD climatisés

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSSMC) avance que toutes les chambres de ses CHSLD, ainsi que ses salles communes (salons, cuisines, solariums), sont climatisées. « En période de canicule, une attention particulière est portée à l'hydratation des résidents, particulièrement ceux qui vont fréquemment à l'extérieur », assure Chantal Vallée, des communications du CISSSMC.

Pendant les périodes de grande chaleur, Mme Vallée dit au journal que les toiles des fenêtres et des portes situées face au soleil sont baissées pour éviter le réchauffement des pièces. « Des vérifications sont faites par notre direction de la qualité pour nous assurer que toutes les mesures recommandées sont en place pour protéger la santé de nos usagers », complète Mme Vallée.

Au moment d'écrire ces lignes, il n'avait pas été possible pour le Journal de Chambly de rencontrer les gestionnaires des CHSLD Saint-Joseph (Chambly) et Sainte-Croix (Marienville) dans les délais escomptés. Une rencontre a toutefois eu lieu avec Isabelle Caron, directrice des services de soutien à l'autonomie des personnes âgées au CHSLD Sainte-Croix, vendredi dernier. Plus de détails suivront.

Nouveaux conducteurs d'autobus formés cet été



Par Lisianne Tremblay



Quatre élèves commencent aujourd'hui leur formation pour devenir conducteurs d'autobus. Photo istock

Avisé Charlevoix dispensera une formation pour quatre élèves, qui pourront dès la prochaine rentrée scolaire conduire des autobus scolaires.

La formation rémunérée de 137 heures commence cet après-midi. Elle est offerte par le service aux entreprises du centre de formation Avisé Charlevoix pour les trois prochaines années.

« On s'est rendu compte qu'il n'y avait pas beaucoup de relève lorsque les conducteurs d'autobus quittaient pour leur retraite. Pour nous, c'est intéressant d'avoir 12 nouveaux conducteurs d'ici trois ans. Les enseignants viennent de la formation en transport lourd. Une fois la formation complétée, les élèves auront leur permis de classe 2 et suivront un volet plus spécifique pour savoir comment intervenir avec les élèves », précise le directeur des ressources matérielles et du transport scolaire, Jérémie Forgues.

De plus, le Centre de services scolaire a obtenu une subvention, qui permettra de supporter la formation sur les circuits durant le temps où ils seront deux conducteurs.

Communiqué (s)

SUBVENTION DE SANTÉ SCOLAIRE

Le gouvernement du Canada appuie des élèves du secondaire de tout le pays dans le développement de projets visant à promouvoir des modes de vie sains dans leurs écoles et leurs communautés

26 juin 2024

Prendre des habitudes saines très tôt dans la vie peut jeter les bases d'un bien-être durable. Qu'il s'agisse de manger des repas nutritifs, de rester actif ou de donner la priorité à la santé mentale, nous voulons permettre aux jeunes Canadiennes et Canadiens d'acquérir des compétences tout au long de leur vie pour vivre sainement et inspirer les autres.

La Subvention de santé scolaire pour les jeunes donne à de jeunes Canadiens âgés de 13 à 19 ans inscrits dans une classe de la 9e à la 12e année ou de la 3e à la 6e année du secondaire au Québec l'occasion de présenter une demande pour un financement de subvention pouvant atteindre 1500 \$. L'objectif de la subvention est de permettre aux jeunes de développer leurs propres initiatives pour favoriser et promouvoir des modes de vie sains dans leurs écoles et leurs communautés.

Aujourd'hui, l'honorable Ya'ara Saks, ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, a annoncé la dernière série de bénéficiaires de la Subvention de santé scolaire pour les jeunes, félicitant 24 élèves du secondaire dont les projets ont été retenus.

Ces élèves ont été sélectionnés pour mener des initiatives à court terme visant à favoriser la santé mentale et le bien-être, à promouvoir une alimentation saine, à réduire les méfaits liés à la consommation de substances ou à encourager l'activité physique chez leurs pairs.

La Subvention de santé scolaire pour les jeunes continue de donner à des jeunes motivés et créatifs les moyens d'acquérir des compétences en matière de planification de projets et de leadership, tout en favorisant la santé et le bien-être général dans leur école et au sein de leur communauté.

Citations

« En soutenant des projets menés par des jeunes et axés sur la santé et le bien-être, nous créons un effet d'entraînement qui ne se limite pas aux bénéficiaires individuels. Ces subventions permettent aux élèves d'avoir une incidence positive sur leur école et leur communauté et de favoriser une culture du bien-être. Félicitations à tous les élèves recevant ce financement - votre dévouement à l'égard de la promotion de la santé est une source d'inspiration! »

L'honorable Ya'ara Saks

Ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé

« Alors qu'une autre année scolaire s'achève, nous célébrons les réussites de la prochaine génération. Félicitations à tous les bénéficiaires de la Subvention de santé scolaire pour les jeunes. Vos projets novateurs représentent un investissement dans le bien-être de vos pairs et un bon exemple de la manière dont nous pouvons donner la priorité à notre santé mentale et physique. »

L'honorable Mark Holland

Ministre de la Santé

« La volonté de ces jeunes personnes d'améliorer la santé et le bien-être dans leurs écoles et leurs communautés est inspirante. Leurs idées gagnantes aideront à créer des changements positifs tout en encourageant un plus grand nombre de personnes au Canada à mener une vie saine et active. Merci aux candidats pour leurs merveilleuses idées et félicitations à tous les bénéficiaires! »

L'honorable Carla Qualtrough

Ministre des Sports et de l'Activité physique

Faits en bref

- Le 26 mars 2024, la ministre Saks a annoncé l'octroi de subventions à 81 élèves du secondaire ayant présenté une demande dans le cadre du programme de Subvention de santé scolaire pour les jeunes à l'automne 2023. Elle a également annoncé le lancement du processus d'invitation à présenter une demande pour les projets annoncés aujourd'hui.
- Le concept de vie saine englobe différents aspects qui contribuent à notre bien-être général et à la prévention des maladies chroniques. Faire régulièrement de l'exercice physique améliore la santé du cerveau, réduit l'anxiété et la dépression et augmente la qualité du sommeil. Une alimentation saine fournit les nutriments essentiels au bon fonctionnement de notre organisme. Limiter la consommation de substances est essentiel pour préserver la santé physique, le bien-être mental et la qualité de vie en général. La santé mentale se veut la capacité que nous avons tous de ressentir, de penser et d'agir de manière à améliorer notre aptitude à profiter de la vie et à relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Pour plus d'information

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small Canadian flag icon above the letter 'a'.

Gouvernement du Canada

165 Hôtel de Ville , Phase II, 11e étage

Gatineau Québec

Canada K1A 0J2

 www.gc.ca



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Cession de terrain scolaire - Une situation intenable pour les municipalités

26 juin 2024

Devant le jugement de la Cour du Québec dans le dossier de cessation de terrain par la municipalité de Val-David, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) réitère les conséquences de l'adoption, en 2020, d'un amendement obligeant les municipalités à céder gratuitement des immeubles aux centres de services scolaires (CSS) pour la construction ou l'agrandissement d'établissements scolaires.

Concrètement, cet amendement a comme conséquence d'obliger les municipalités à céder gratuitement un immeuble identifié par le gouvernement (terrain, bâtiment, etc.). Afin de répondre à cette demande, une municipalité doit souvent acquérir l'immeuble à grand frais, soit en l'achetant ou en l'expropriant.

En 2021, Val-David a procédé à l'expropriation d'un terrain destiné au Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL). La municipalité a reçu une ordonnance du ministre Jean-François Laberge ordonnant de céder gratuitement le terrain au CSSL pour la construction d'une nouvelle école. Dans certaines municipalités, le périmètre urbain est saturé et la réalité est que l'espace n'est pas illimité et que le pied carré coûte cher.

Face à ce jugement, la municipalité de Val-David doit exproprier un terrain représentant un coût estimé à 29 M\$. À titre de comparaison, le budget annuel de la municipalité est de 12 M\$.

« Les écoles doivent être au cœur des milieux de vie. Il s'agit d'un service de proximité que nous souhaitons dans nos quartiers, mais il est inconcevable que des municipalités, telles que Val-David, soient forcées d'acheter des terrains pour ensuite les céder gratuitement aux centres de services scolaires. Pour l'UMQ, il s'agit d'un dossier prioritaire sur lequel nos instances se penchent depuis plusieurs années. Dans un contexte où la pression sur les municipalités est déjà très forte, l'UMQ continuera de défendre les intérêts de ses membres », a déclaré le président de l'UMQ et maire de Varennes, monsieur Martin Dampousse.

En rappel, l'Union avait accordé en 2023 via le Fonds municipal d'action juridique (FMAJ) une aide financière à la municipalité du village de Val-David.

Pour plus d'information



Union des municipalités du Québec

2020, boulevard Robert-Bourassa, bureau 210

Montréal Québec

Canada H3A 2A5

🌐 www.umq.qc.ca

Début des travaux de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes

NOUVELLES FOURNIES PAR

Assemblée nationale du Québec →

25 juin, 2024, 08:30 ET

QUÉBEC, le 25 juin 2024 /CNW/ - Le 6 juin 2024, l'Assemblée nationale du Québec créait la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes (CSESJ).

Voici les parlementaires désignés pour y siéger comme membres.

Coalition avenir Québec

- Amélie Dionne, présidente de la Commission, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata
- Audrey Bogemans, députée d'Iberville
- Yannick Gagnon, député de Jonquière
- Marie-Belle Gendron, députée de Châteauguay
- Stéphane Sainte-Croix, député de Gaspé
- François St-Louis, député de Joliette
- Suzanne Tremblay, députée de Hull

Parti libéral du Québec

- Enrico Ciccone, vice-président de la Commission, député de Marquette
- Madwa-Nika Cadet, députée de Bourassa-Sauvé
- Elisabeth Prass, députée de D'Arcy-McGee



- Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve

Parti québécois

- Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia

Au cours de leur mandat, ces 12 parlementaires se pencheront sur les enjeux suivants :

- le temps d'écran chez les jeunes;
- les mesures d'encadrement des écrans, notamment à l'école et sur le Web, y compris l'accès aux outils numériques d'apprentissage;
- l'accès aux réseaux sociaux, y compris par l'entremise des jeux vidéo;
- la cyberintimidation, y compris le partage de matériel sexuellement explicite;
- l'accès des mineurs et mineures à la pornographie sur le Web;
- les mécanismes visant à créer une dépendance utilisés par certaines applications;
- la publicité destinée aux enfants sur les plateformes et les applications.

Pour ce faire, la CSESJ pourrait tenir des auditions publiques, entendre des spécialistes de ces enjeux, tenir une consultation en ligne et aller à la rencontre de la population, notamment les jeunes, à l'extérieur de l'Assemblée nationale.

M^{me} Dionne et MM. Ciccone, Leduc et Bérubé constituent le comité directeur de la Commission. Elle et ils tiendront leur première rencontre le 27 juin.

« Les conséquences des contenus en ligne que consomment les jeunes préoccupent de nombreux parents, scientifiques et experts du sujet. Je suis très heureuse d'avoir la chance de les entendre à l'occasion d'éventuelles auditions », déclare M^{me} Dionne. « Notre commission déposera un rapport étoffé qui comprendra des pistes de solution précises et concrètes. »

« Les questions que mes collègues et moi approfondirons sont tout aussi nombreuses que fondamentales. Nous le ferons dans un esprit de collaboration au bénéfice des jeunes et de leurs parents », affirme M. Ciccone.

M. Leduc. « Les jeunes sont au cœur de nos travaux et j'aimerais que nous soyons à l'écoute de leurs inquiétudes et aussi des bienfaits que leur procurent leur présence en ligne ou les jeux vidéo. »

« L'utilisation du cellulaire en classe et à l'école et la surexposition aux écrans sont des enjeux qui m'interpellent depuis longtemps et j'ai hâte d'en discuter avec mes collègues de tous les groupes parlementaires », a de son côté indiqué M. Bérubé.

La CSESJ déposera son rapport au plus tard le 30 mai 2025.

SOURCE Assemblée nationale du Québec

Source : Mériem Lahouiou, Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes, Téléphone : 418 643-2722, Courriel : csesj@assnat.qc.ca ; Renseignements : Béatrice Zacharie, Conseillère en communication et relations médias, Téléphone : 418 808-4102, Courriel : beatrice.zacharie@assnat.qc.ca